

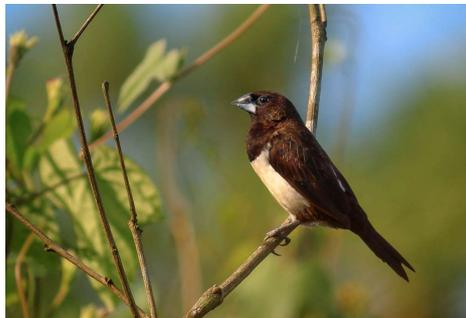
Capucin domino

FAUNE

Noms scientifiques *Lonchura striata* (Linnaeus, 1766)

Synonymes *Bengali du Japon, Domino à longue queue ou Moineau domino*

Famille Estrildidae



Photographies : © iNaturalist (isururanasinha) / © iNaturalist (congchuvai) / © iNaturalist (sharmabc)

DESCRIPTION

Allure générale Ce petit passereau mesure entre 10 et 11 cm de long. Sa tête, sa gorge, le haut de son dos et ses ailes sont marron. Le ventre et le bas du dos sont blanc. Il a un bec gris robuste. Mâles et femelles ont la même apparence.

Signes caractéristiques Le Capucin domino a été hybridé et sélectionné jusqu'à former une nouvelle sous-espèce : le Moineau du Japon (*Lonchura striata* « domestica »). Il existe aujourd'hui plusieurs variétés domestiques du Moineau du Japon, présentant de nombreuses variations de coloration du plumage.



ÉCOLOGIE

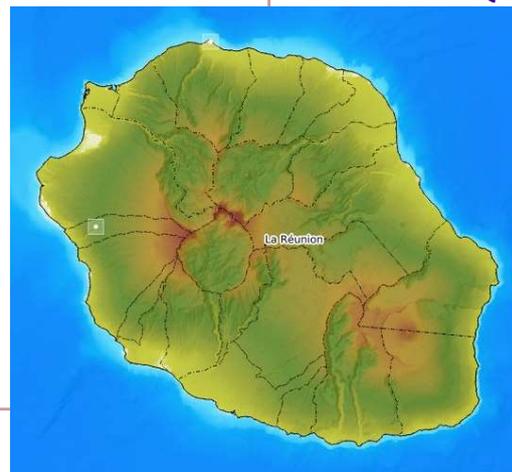
Alimentation Le Capucin domino se nourrit principalement de graines herbacées, comme le millets et d'autres graminées, de graines de riz et de graines de bambous.

Reproduction Cette espèce peut se reproduire toute l'année. La femelle pond 3 à 8 œufs blancs. Le couple s'occupe ensemble de la couvée et du nourrissage des jeunes.

Habitat Il vit dans les bois ouverts, les prairies et les marécages, mais aussi les champs agricoles, les rizières et les jardins.

Comportement général Le Capucin domino vit en petits groupes de 10 à 50 individus. Il dort dans des nids communs, souvent en compagnie de d'autres espèces d'oiseaux.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

- La Réunion** Cette espèce n'est pour l'instant pas naturalisée à la Réunion. Des observations d'individus échappés de cages sont cependant faites régulièrement.
- Et dans le Monde ?** Originaire d'Inde et du sud-est asiatique, il a été introduite et s'est naturalisée dans plusieurs îles japonaises.

IMPACTS

Les impacts liés à l'introduction cet oiseau sur les milieux naturels sont encore mal connus. Cependant, cette espèce est considérée comme un ravageur des cultures dans son aire de distribution d'origine, car elle s'attaque aux cultures de riz et de millet. Il est donc probable que son introduction sur l'île aurait un impact économique. De part son régime alimentaire, cette espèce pourrait aussi participer à la dispersion de graines des plantes exotiques envahissantes, notamment de graminées.

USAGES

Animal de compagnie.



RÉGLEMENTATION / PROGRAMME DE CONTRÔLE

Les variétés constituant le moineau du Japon (*Lonchura striata* « domestica ») ont le statut d'animal domestique au titre de l'arrêté ministériel du 11 août 2006. Son introduction sur le territoire de La Réunion est autorisée uniquement pour les variétés domestiques (forme sauvage interdite) selon l'Arrêté ministériel du 28 juin 2021. Son introduction dans le milieu naturel de La Réunion est interdite selon l'Arrêté ministériel du 9 février 2018.

Références :

<https://www.agric.wa.gov.au/organisms/95440>

<https://www.nies.go.jp/biodiversity/invasive/DB/detail/20230e.html>

AVERY, Michael L. Food preferences and damage levels of some avian rice field pests in Malaysia. 1979.

AVERY, Michael L. Diet and Breeding Seasonality among a Population of Sharp-Tailed Munias, *Lonchura striata*, in Malaysia. *The Auk*, 1980, vol. 97, no 1, p. 160-166.

SASWATI, Roy, RAKESH, Pashi, DEY, S., et al. Diversity of birds at crop fields of Mondouri, West Bengal. *The Journal of Plant Protection Sciences*, 2016, vol. 8, no 1/2, p. 12-17.